

## **ENQUÊTE PUBLIQUE**

### **Modification partielle du Chemin N° 18 – Rue Derrière le Cortis - Route du Condroz**

L'Administration communale fait savoir qu'une demande de modification du tracé du chemin n° 18 (atlas vicinal de Nandrin), situé derrière un bâtiment Route du Condroz, 225 à 4550 NANDRIN a été introduite par la SPRL LMC Immobilière.

Localisation du projet :

Route du Condroz – 4550 NANDRIN, parcelles cadastrées 01 A 2 E, 03 B 207/02B, 04 A 91 D.

Objet de l'enquête :

Article 12 du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale

La demande peut être consultée pendant une période de 30 jours francs, du 10 novembre 2017 au 11 décembre 2017, à l'Administration communale, place Ovide Musin, n°3 à 4550 NANDRIN (service urbanisme) :

- du lundi au mercredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ;
- le jeudi de 08h30 à 12h00 et de 18h à 19h30 ;
- le vendredi de 08h30 à 12h00.
- Sur rendez-vous pris 48 h. à l'avance auprès de M. Lizen Dominique (085/51.94.79).

Les personnes qui auraient des observations à formuler au sujet de cette demande sont invitées à les adresser, par écrit, au Collège communal avant le 11 décembre 2017 ou à les signifier lors de la clôture de l'enquête qui aura lieu à la Maison communale, le dit jour, à 11 heures.

Fait à NANDRIN, le 8 novembre 2017

POUR LE COLLEGE COMMUNAL,

LE DIRECTEUR GENERAL,  
Pierre JAMAIGNE.

LE BOURGMESTRE,  
Michel LEMMENS.